

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 26 mai 2020

Délibération n°17-2020

Point 4.6.1

Point 4.6.1 de l'ordre du jour

Attribution de l'aide financière Escale aux étudiants en mobilité internationale – Commission Automne 2019 – EM Strasbourg

EXPOSE DES MOTIFS :

L'EM Strasbourg a mis en place un dispositif d'aide financière à la mobilité internationale des étudiants en 2013, intitulée Aide financière Escale. Une grille de critères permet d'affecter un nombre de points à chaque candidature. Le nombre de points obtenus détermine le montant de l'aide.

La 14ème commission Escale s'est réunie le 14 novembre 2019 et, après étude des dossiers, propose l'attribution d'un montant total d'aide financière Escale de 27 100 euros à 47 étudiants, sous la forme de remises partielles sur les frais spécifiques de scolarité au titre de 2019-2020 (36 étudiants) ou de bourses versées par l'association Alumni (11 étudiants).

Liste anonymée des 36 étudiants dont l'aide Escale est attribuée sous forme de remise de frais de scolarité :

N° étudiant (6 premiers chiffres)	Montant de l'aide	Année d'études
216037	600	MGE (2A)
216059	400	BAI 1A
216096	700	MGE (3A)
216100	400	MGE (3A)
216104	400	BAI 1A
217052	600	Année pro (2A)
217100	600	BAI 3A
218062	400	BAI 1A
218089	700	MGE (2A)
218115	600	MGE (2A)
219159	700	BAI 1A
219160	600	BAI 1A
219162	600	BAI 1A
219168	600	BAI 1A
219169	600	BAI 1A
219177	400	BAI 1A

219178	400	BAI 1A
219181	600	BAI 1A
219186	600	BAI 1A
219191	600	BAI 1A
219192	600	BAI 1A
219193	400	BAI 1A
219197	400	BAI 1A
219199	400	BAI 1A
219201	600	BAI 1A
219201	600	BAI 1A
219206	400	BAI 1A
219210	600	BAI 1A
219210	600	BAI 1A
219211	400	BAI 1A
219211	400	BAI 1A
219211	600	BAI 1A
219212	600	BAI 1A
219212	700	BAI 1A
219215	400	BAI 1A
219222	400	BAI 1A
19200		

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil de l'EM Strasbourg ont donné leur accord pour l'octroi de l'aide financière Escale à 36 étudiants à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve l'attribution de l'aide financière Escale aux étudiants en mobilité internationale – Commission Automne 2019.

Résultat du vote :

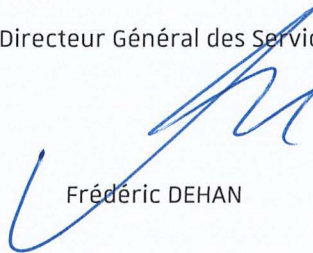
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
N'ont pas pris part au vote	3

Destinataires :

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 3 juin 2020

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN